

Zeitschrift: Mittelalter : Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins = Moyen Age : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts = Medioevo : rivista dell'Associazione Svizzera dei Castelli = Temp medieval : revista da l'Associaziun Svizra da Chastels

Herausgeber: Schweizerischer Burgenverein

Band: 10 (2005)

Heft: 4

Artikel: L'étude archéologique du Château-Vieux des Allinges (Haute-Savoie)

Autor: Levert, Véronique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-165699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'étude archéologique du Château-Vieux des Allinges (Haute-Savoie)

par Véronique Levert

Les ruines du Château-Vieux des Allinges, en Haute-Savoie, constituent un ensemble fortifié bien connu des castellologues. Situées au cœur du Chablais à quelques kilomètres au sud-ouest de Thonon-les-Bains (fig. 1), elles s'élèvent au sommet de la colline des Allinges qui domine le lac Léman, disposant ainsi d'une vue étendue sur presque 360°. Sur cette même colline se trouvent aussi les ruines d'un autre château, dit Château-Neuf, les deux fortifications étant séparées d'à peine 150 m par un fossé.

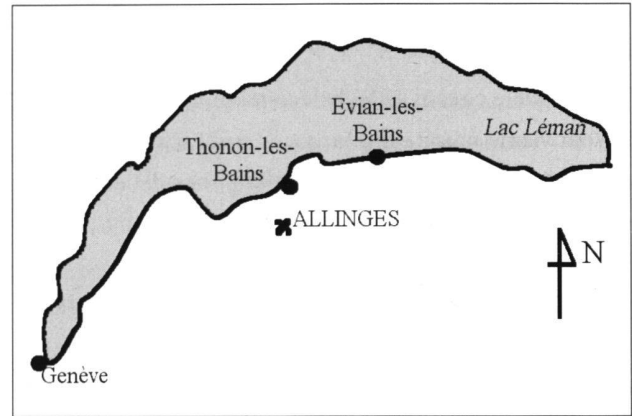
Le Château-Vieux, qui nous intéresse ici, s'étend sur plus de 7000 m², épousant sur son flanc nord la falaise abrupte, tandis que s'étirent les vestiges de murs d'enceintes sur ses flancs ouest, sud et est. Son plan se divise en deux parties – une partie haute et une partie basse – séparées par une dépression naturelle. A l'intérieur, affleurent encore quelques traces de constructions (fig. 2).

L'histoire de ce château est restée jusque-là mal connue. En effet, en l'absence d'une documentation archivistique suffisante, les études historiques menées au cours de ces deux derniers siècles n'avaient réussi à répondre aux questions des origines de la forteresse et de son évolution architecturale au cours des siècles. Une étude archéologique des vestiges, ainsi qu'une analyse critique de l'historiographie et des sources écrites et iconographiques s'imposaient donc afin d'aboutir à un renouvellement des connaissances sur l'histoire de ce château.

L'histoire du château d'après l'historiographie

De nombreux écrits éparses, dont les plus anciens remontent au XVII^e siècle, nous ont permis de recueillir des données essentielles sur les grandes lignes de l'histoire du château,¹ mais il s'agit là essentiellement de données événementielles et généalogiques.

En ce qui concerne les origines, plusieurs hypothèses ont été proposées, mais sans aucune preuve historique à l'appui. Pour certains, le premier château aurait été construit par les Burgondes au V^e siècle, à l'époque où



ceux-ci dominaient la région lémanique. Pour d'autres, les vestiges les plus anciens seraient attribuables aux rois de Bourgogne, qui, aux IX^e-X^e siècles, s'étaient taillés un large royaume au sud du lac Léman. Enfin, on a aussi pensé qu'il pouvait s'agir d'une construction due à la famille seigneuriale d'Allinges qui, au XI^e siècle, devient l'une des plus importantes de la région chablaisienne. Aucune de ces trois propositions ne paraissait jusque-là bien assurée.

Au-delà de ces hypothèses, il est attesté qu'en 1073 un certain Aymon d'Allinges réalise son testament dans *le chateau des Alinges*.² Ceci nous permet de supposer que la famille d'Allinges, connue dès le X^e siècle, avait sa résidence à Allinges dès la fin du XI^e siècle mais sans savoir s'il s'agissait là de Château-Vieux ou de Château-Neuf et si cette famille avait pu être à l'origine de l'une de ces forteresses. Le deuxième appui historique se rapporte aux mentions en 1200 d'un certain Pierre, sénéchal³ du Château-Vieux détenu alors par les sires de Faucigny, et en 1203 d'un certain Morand, châtelain du Château-Neuf pour le comte Thomas de Savoie. Ainsi, au début du XIII^e siècle, il existait bien deux châteaux sur la colline des Allinges, tous deux étant détenus par deux grandes familles rivales. Mais pourquoi deux châteaux ont-ils été construits face à face et comment sont-ils passés entre les mains de ces deux grandes familles?



2: Allinges-Vieux. Vue intérieure générale du château, depuis la partie basse.

Afin de donner une cohérence à ces données éparées, J.-F. Gonthier (1881), puis M. Constant (1972) ont proposé un raisonnement tout à fait plausible. Selon eux, la construction du premier château serait due aux rois de Bourgogne, aux alentours des IX^e–X^e siècles. Ceux-ci, possédant plusieurs résidences, auraient confié la garde de cette fortification à des nobles locaux, à savoir la famille d'Allinges qui, face au rapide affaiblissement des Rodolphiens et dans un contexte de dislocation générale des pouvoirs, y auraient peu à peu imposé leur domination.

On peut ensuite supposer que vers les XI^e–XII^e siècles, lors d'un partage successoral au sein de la famille d'Allinges, différents héritiers aient reçu chacun une portion du site avec autorisation d'y élever une forteresse, ce qui expliquerait l'édification de 2 châteaux face à face. Ces deux châteaux auraient alors appartenu à deux membres de cette même famille, vassaux de seigneurs différents: le comte de Savoie pour l'un et le sire de Faucigny pour l'autre. C'est aux XII^e–XIII^e siècles, à l'époque d'une tentative de centralisation des pouvoirs, que ces deux grandes familles auraient supplanté les seigneurs d'Allinges.

Enfin, on sait qu'à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, les incessantes luttes d'influences entre ces grands pouvoirs virent naître un long conflit dit «delphino-savoyard» qui opposa pendant plus de

70 ans les dauphins du Viennois ainsi que les sires de Faucigny, aux comtes de Savoie. Les deux châteaux des Allinges ont été inévitablement entraînés dans ce conflit qui ne prit fin qu'en 1355 à la faveur des comtes de Savoie. Le Château-Vieux entra alors dans les possessions de ces derniers, mais ayant perdu tout intérêt militaire, il fut totalement abandonné avant la fin du XIV^e siècle. Il n'a jamais été réoccupé par la suite et aucune intervention sur le site n'est connue avant les années 1990, époque où l'A.S.C.A.⁴ y entreprend quelques travaux de restauration et de mise en valeur.

Le recueil de données nouvelles

Afin d'aller au-delà de ces données historiographiques, de nouvelles informations ont été recherchées à travers des documents archivistiques et iconographiques

¹ Principalement J.-F. GONTHIER, Les châteaux et la chapelle des Allinges, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne III (1881) 99–229; L. BLONDEL, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève VII, série in-4 (Genève 1956, rééd. 1978) 355–367; M. CONSTANT, L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman. La châtellenie d'Allinges-Thonon (XII^e s.–1536). Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne LX (Thonon-les-Bains 1972) 370.

² E. A. DE FORAS, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie 1 (Grenoble 1863–1941) 26.

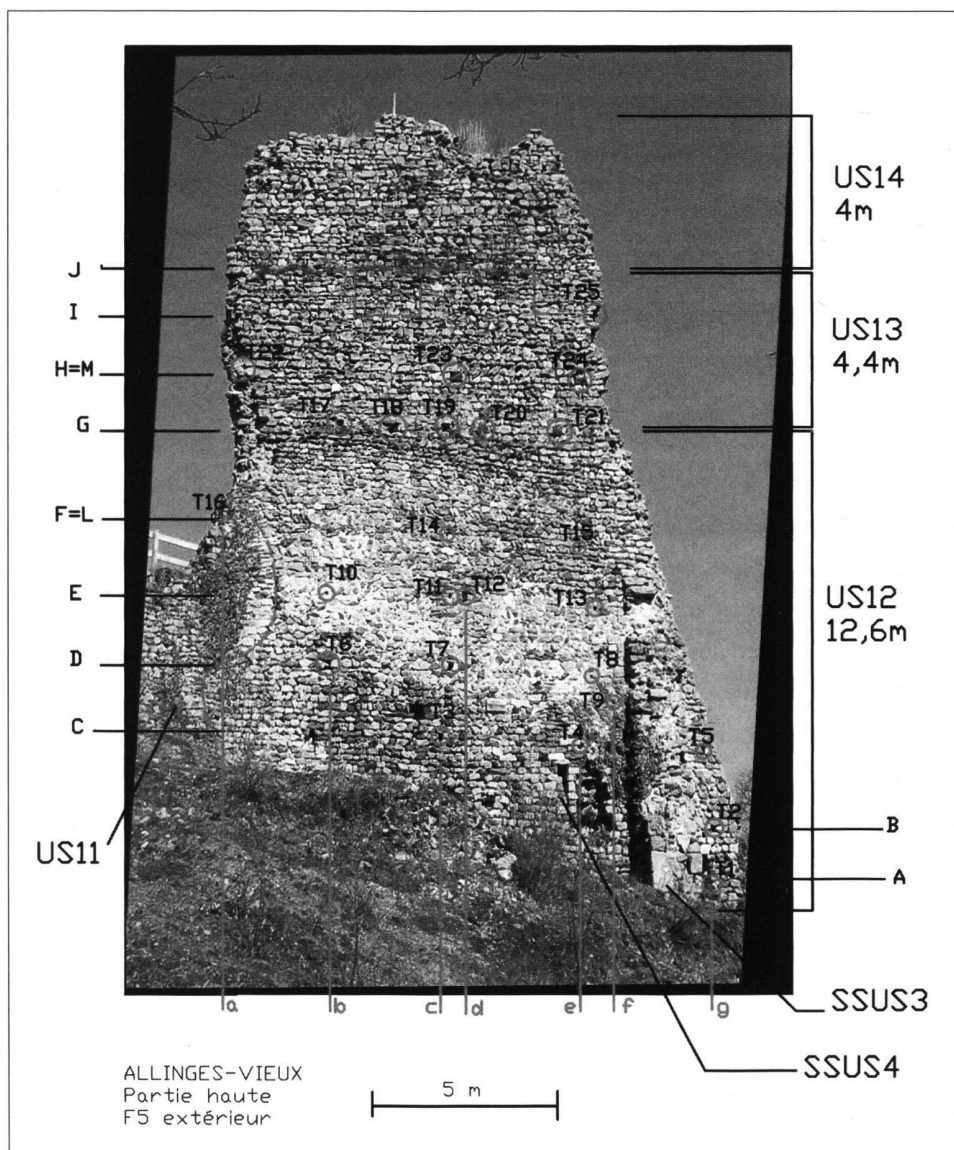
³ Le sénéchal est un chevalier, dépendant du sire de Faucigny, qui devait tenir sa charge en fief. Cf. Constant 1972 (cf. note 1) 25.

⁴ Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges.

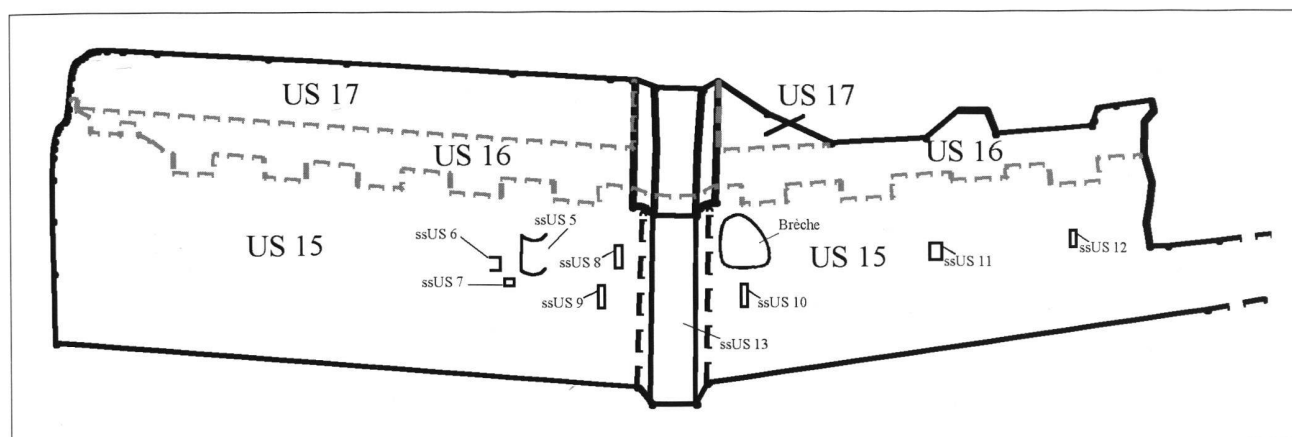
jusque-là inexploités en terme archéologique, mais aussi et surtout à travers une analyse fine des élévations encore en place sur le site.

Les sources écrites retrouvées ont été riches d'informations concernant l'aspect du château dans la première moitié du XIV^e siècle. Nous avons pu nous appuyer sur l'analyse de trois comptes de châtelainie du début du XIV^e siècle⁵ et sur la description du Château-Vieux des Allinges réalisée en 1339 dans le cadre de la grande enquête delphinale, liée à la proposition du dauphin de Viennois de vendre ses terres au pape Benoît XII.⁶ Ces documents ont permis de mettre en lumière l'existence d'éléments construits aujourd'hui disparus, tel que des structures défensives en bois.

Mais c'est l'analyse archéologique des élévations conservées qui a constitué l'essentiel de notre étude, nécessitant un long travail d'observations sur le terrain. Ne disposant pas d'échafaudage, la «lecture» des murs de plus de 5 à 20 m de haut n'a pu se faire qu'au moyen de jumelles, et la réalisation des relevés «pierre à pierre» de l'ensemble des vestiges n'a pu être envisagée. Néanmoins, une étude minutieuse de chaque parement – matériaux employés, appareil, joints, mortier, trous de boulin et leur organisation sur la façade – a permis de discerner avec précision les différentes étapes de construction de chaque élévation, et de proposer une chronologie relative pour l'ensemble du site.



3: Partie haute, enceinte ouest, F5, parement extérieur.



4: Partie haute, enceinte sud. Schéma du parement extérieur.

Les résultats de l'étude ou l'évolution du château au cours des siècles

Au terme de l'analyse de toutes ces données historiographiques, archivistiques et archéologiques, on peut proposer quatre étapes de construction successives du château entre le XI^e siècle et le milieu du XIV^e siècle.

L'état 1

Les parties basses des enceintes ouest et sud du secteur 1 ou partie haute, ainsi que les murs de la chapelle constituent les vestiges du premier état (fig. 6/1).

Ces élévations possèdent toutes les mêmes caractéristiques architecturales, à savoir un petit appareil irrégulier, aux pierres de natures variées – principalement des pierres de ramassage – non retaillées et dont certaines sont disposées en oblique, ainsi que des joints beurrés et tirés à la truelle séparant horizontalement les différentes assises. Notons que ce type de mise en œuvre a été repéré par I. Parron sur plusieurs édifices du XI^e siècle en Savoie.⁷ De nombreux trous de boulins⁸ caractérisent aussi ces parements. Leur disposition relativement orthogonale nous permet de les attribuer sans conteste à des boulins d'échafaudage, dont la structure se rapproche plutôt d'un type roman. Le premier château d'Allinges-Vieux pourrait donc remonter aux XI^e–XII^e siècles.

Bien qu'apparemment réduite à la partie haute du site, il semble que, dès cette époque, cette fortification ait été défendue par de hauts murs⁹ sur ses trois flancs ouest,

sud et est. Les traces d'un crénelage pris dans la maçonnerie ultérieure au niveau de l'enceinte sud (F7; fig. 4, US15)¹⁰ attestent un dispositif de défense active. Tandis que le flanc nord de la fortification, naturellement protégé par la falaise a pu, à ce stade, se contenter de ce moyen de défense passif.

En ce qui concerne l'existence d'une tour maîtresse dès ce premier état, on a attribué de longue date le mur ouest (F5; fig. 3, US12) aux vestiges d'une tour quadrangulaire dont les trois autres murs seraient tombés.¹¹ Toutefois, en l'absence de fouilles archéologiques, il semble en réalité impossible de l'affirmer. L'habitat est néanmoins bien attesté sur le site à cette époque. En effet, sur la façade extérieure de l'enceinte sud (F7; fig. 4, US15), des latrines suspendues, ainsi que deux

⁵ ADS SA14789, 1317–1319; ADI 8B734, 1333–1334; ADI 8B736, 1337–1338.

⁶ N. CARRIER / M. DE LA CORBIÈRE, *Le Faucigny au XIV^e s., Les enquêtes des commissaires pontificaux et delphinaux (1339)*. Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève 63 (2004 à paraître).

⁷ I. PARRON-KONTIS, *La cathédrale Saint-Pierre en Tarentaise et le groupe épiscopal de Maurienne*. DARA 22 (Lyon 2002) 108–116.

⁸ Pour la plupart, ces trous de boulins sont constitués d'un simple conduit de mortier, empreinte du boulain directement moulé dans la maçonnerie.

⁹ D'après notre étude archéologique l'enceinte sud s'élevait, au cours de ce premier état, à une hauteur de 10 m environ.

¹⁰ Ces références se rapportent aux plans (fig. 6/1–4).

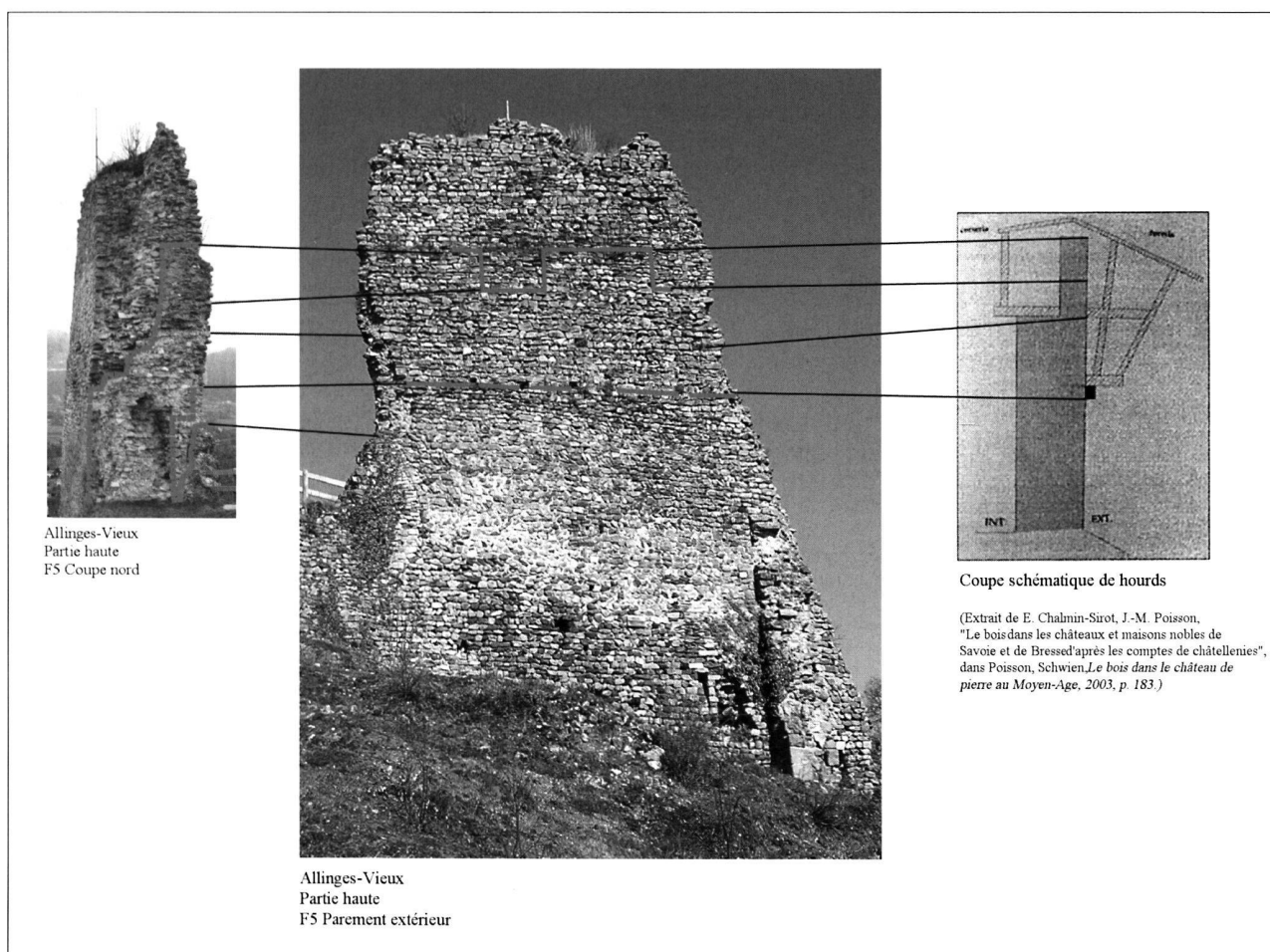
¹¹ On en veut pour preuve un contrefort plat (fig. 3, ssUS3) semblable à celui des donjons romans, ainsi qu'une ouverture attribuable à un système d'évacuation lié à des latrines (fig.3, ssUS4), observables sur le parement extérieur de cette élévation.

ouvertures peut-être liées à un système d'évacuation des eaux usées, et trois baies rectangulaires très étroites suggèrent la présence d'un bâtiment accolé à l'intérieur. Le château devait connaître en outre un certain niveau de confort et d'hygiène. Dès cet état, le site semble aussi avoir été animé par la présence d'une chapelle castrale (F16). Située à l'est, bien que n'étant pas strictement orientée, elle présente un plan à vaisseau unique et abside semi-circulaire.

Les XI^e-XII^e siècles semblent donc avoir vu l'édification, sur le point culminant de la colline des Allinges, d'une fortification déjà relativement importante. Si l'on ne peut rien affirmer quant aux auteurs réels de cette construction, il semble toutefois que les seigneurs d'Allinges en furent les principaux détenteurs et habitants durant ce premier état, même si ce château pourrait être attribuable à l'origine aux rois de Bourgogne.

L'état 2

C'est encore au niveau des enceintes ouest et sud de la partie haute (F5 et F7) que les traces d'une deuxième étape de construction du château sont les plus lisibles (fig. 4, US16). Une rupture de maçonnerie marque en effet un rehaussement de ces élévations, qui présentent alors un appareil un peu plus régulier composé de moellons équarris souvent allongés et anguleux. Ces pierres semblent provenir du site lui-même, nécessitant cette fois un travail de taille pour l'extraction et le façonnement des blocs, et donc une main d'œuvre spécialisée. Plus précisément ce type de parement concerne sur le flanc ouest, la partie intermédiaire du mur F5 cette fois crénelé (F5; fig. 3, US13), ainsi que les massifs maçonnés situés au nord de ce dernier consistant en une poterne (F3) et un éperon (F4). Sur le flanc sud, la maçonnerie de la partie intermédiaire de l'enceinte (F7; fig. 4, US16)



5: Partie haute, F5, parement extérieur et coupe nord. Coupe schématique de hourds.

dotée d'une nouvelle ligne de crénelage, est aussi caractérisée par ce type de maçonnerie.

Outre que ces rehaussements renforcent alors la capacité défensive de ces élévations, celles-ci se dotent par ailleurs de nouveaux éléments de défense active. En effet des alignements de trous de poutres en façade extérieure témoignent très probablement de la présence ancienne de hourds (fig. 5).¹²

De même, le contrefort de l'enceinte sud (F7) s'est vu rehaussé, s'élevant au-dessus de la muraille pour former une sorte de tourelle (fig. 4).

Enfin, nous ne savons rien de la fonction résidentielle du château à cette époque, à l'exception de la possibilité d'existence d'une tour maîtresse. En effet, le mur ouest F5 conserve en façade intérieure plusieurs alignements horizontaux de trous de poutre suggérant la présence de planchers et par là même d'un espace intérieur fermé.

Par ailleurs, un fragment de poutre encore en place sur cette façade intérieure du mur F5 nous a permis, par une analyse au carbone 14,¹³ de disposer pour cet état d'un élément de chronologie absolue. Cette datation propose une fourchette chronologique large, comprise entre 1205 et 1380, mais elle semble pouvoir être réduite au XIII^e siècle d'après les données historiques et archéologiques.

Ceci nous situe à l'époque où les sires de Faucigny, ayant supplanté les seigneurs d'Allinges à Château-Vieux dès la fin du XII^e siècle, disposent alors de cette importante enclave au cœur des possessions savoyardes. S'ils n'ont probablement pas résidé à Allinges-Vieux de manière continue, ils en firent le centre d'un mandement placé sous leur juridiction, par l'intermédiaire d'un sénéchal. C'est ce dernier qui devait résider au Château-Vieux, un château aux défenses primitives renforcées, mais qui semble encore réduit à la partie haute du site (fig. 6/2).

L'état 3

Le troisième état repéré marque cette fois un agrandissement de la place forte à l'est par l'adjonction d'un vaste espace fortifié – secteur 2 ou partie basse –, situé en contrebas du secteur 1 (fig. 6/3). Parallèlement, la partie haute voit la construction, sur ses flancs ouest et

sud, d'une première ligne de fortification remparée ou fausse-braie (F2).

Toutes ces élévations présentent le même type de maçonnerie: un moyen appareil de moellons assez peu réguliers, employant des gros modules de pierres aux angles relativement arrondis et provenant pour la plupart du site lui-même. Ces caractéristiques communes laissent à croire en la contemporanéité de ces lignes de fortifications, bien qu'elles n'aient pas conservé de lien stratigraphique entre elles. Nous supposons toutefois qu'elles étaient à l'origine reliées. En effet, il est difficile de concevoir une interruption de la fausse-braie, laissant ainsi un vaste espace non défendu entre partie haute et partie basse. De plus, cette hypothèse s'est vue confirmée par la découverte dans l'escarpe sud d'un petit massif maçonné formant un angle. Ainsi, cette fausse-braie devait faire retour au sud, de sorte à rejoindre la partie basse.

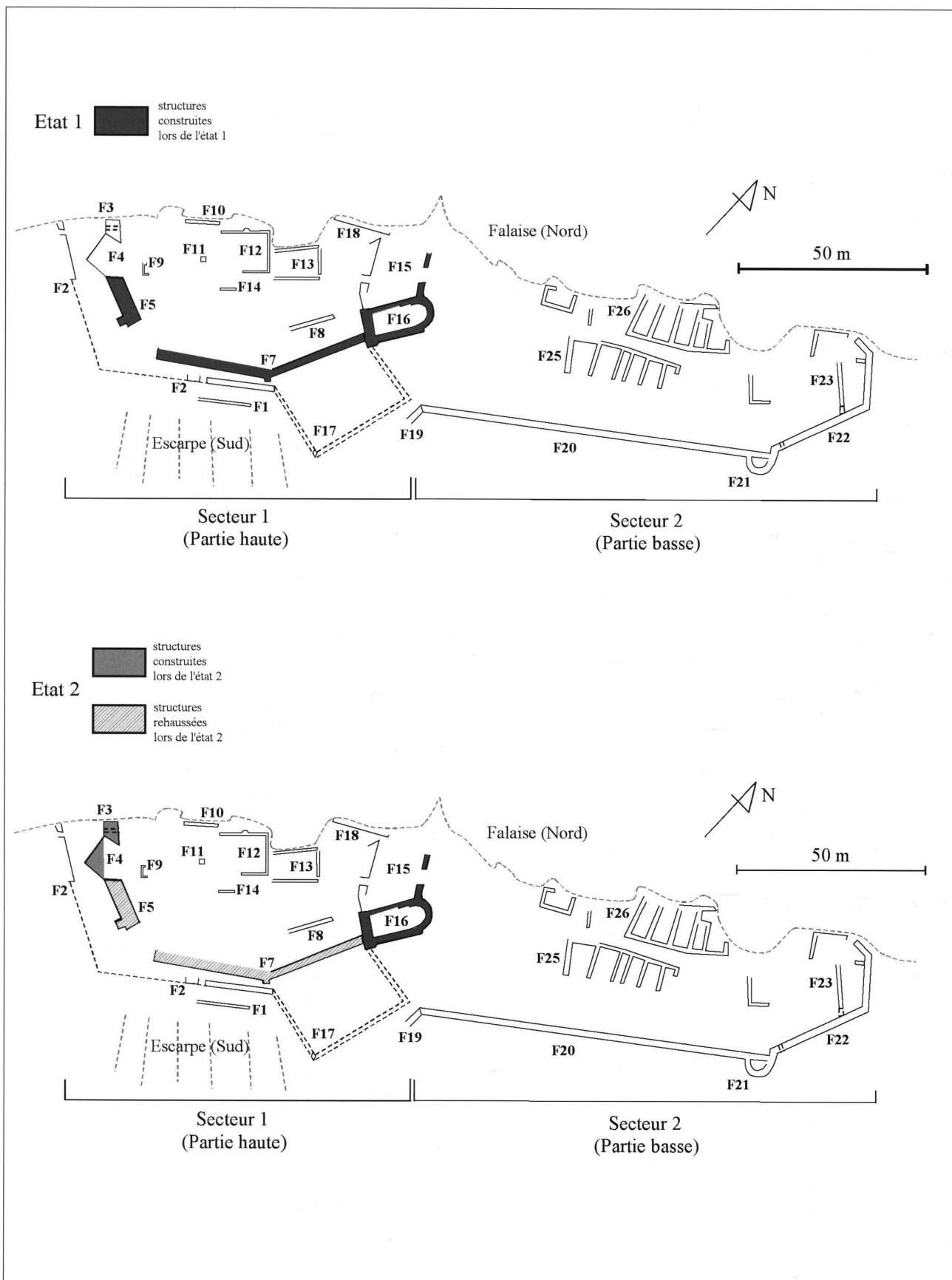
Il semble donc que le renforcement du dispositif défensif du château caractérise cet état. Et ceci est particulièrement remarquable pour la partie basse, ceinte d'une courtine sud, haute d'environ 8 m, régulièrement percée d'archères et ponctuée à l'ouest par le jambage sud d'une porte – présentant encore une rainure de herse et un trou de barre de porte – et à l'est par une tour semi-circulaire ouverte à la gorge. De plus, à l'est de cette tour une autre courtine se poursuit, faisant rapidement retour vers le nord.

Quant à la datation de ce troisième état, la présence d'archères, inexistantes sur les enceintes des XI^e–XII^e siècles,¹⁴ permet de considérer qu'il n'est pas antérieur au XIII^e siècle. Toutefois, un élément nous laisse croire en sa postériorité par rapport aux constructions de l'état 2: une porte est percée dans la fausse-braie en avant et face à la poterne de l'état 2, ce qui signifie qu'elle dépend de cette dernière. Nous situons donc cet état à la fin du XIII^e siècle.

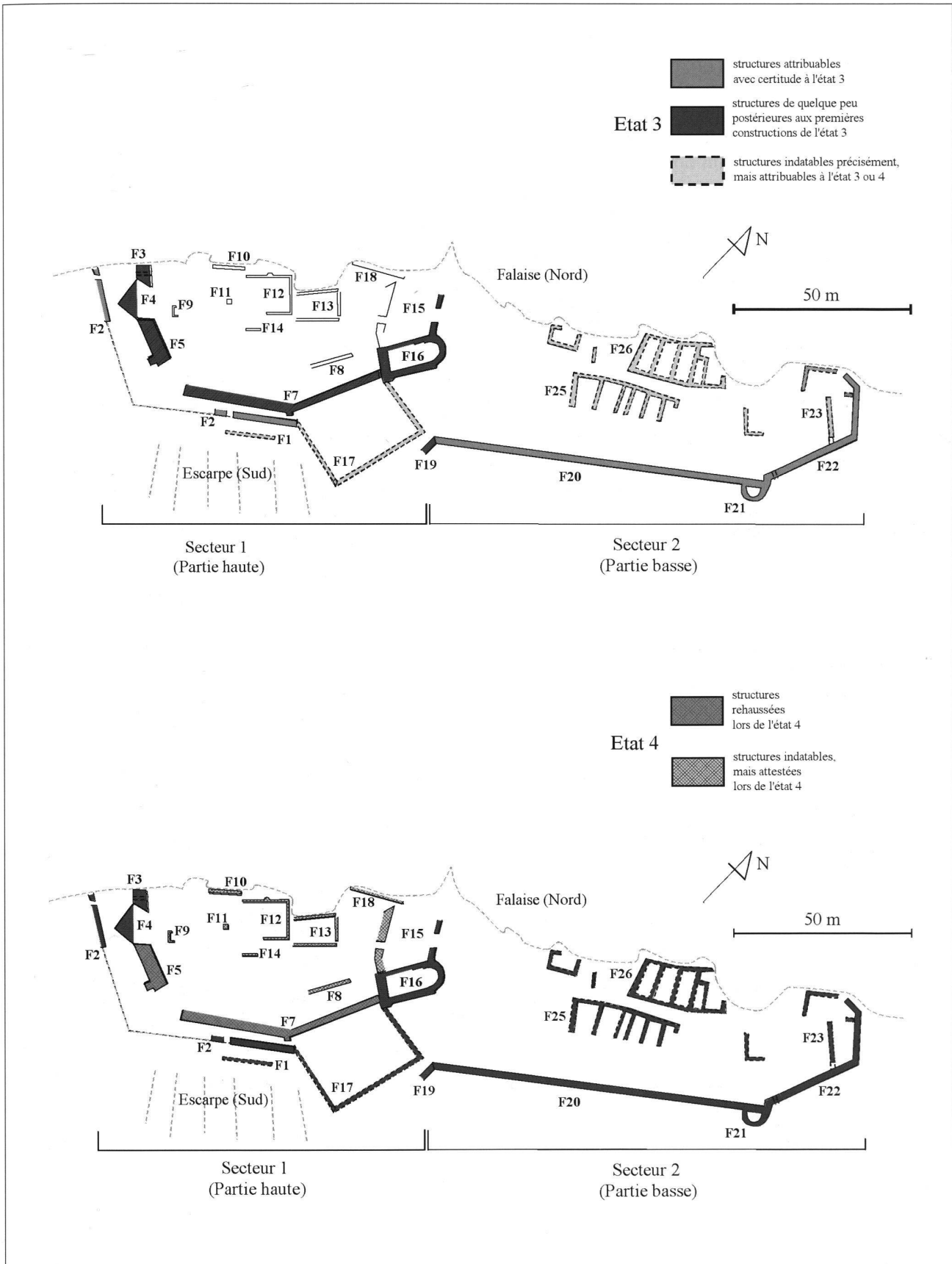
¹² Cf. Illustrations en E. CHALMIN-SIROT / J.-M. POISSON, Les bois dans les châteaux et maisons nobles de Savoie et de Bresse, d'après les comptes de châtelainies. Dans: Poisson/Schwieb, Le bois dans le château de pierre au Moyen Age (2003) 183.

¹³ Analyse effectuée à la demande d'Elisabeth Sirot, par Archeolabs. Ref.: ARC94/R1752C.

¹⁴ J. MESQUI, Châteaux et enceintes de la France médiévale: de la défense à la résidence 2 (Paris 1993) 251–259.



6: Etats archéologiques.



A cette date, le château est toujours détenu par les sires de Faucigny, qui s'engagent peu à peu dans le conflit delphino-savoyard, d'où peut-être le besoin de renforcement des défenses. Mais c'est aussi sous cette domination des sires de Faucigny que semble apparaître un bourg castral, mentionné dans nos sources du début du XIV^e siècle. La partie basse pourrait donc correspondre à ce bourg abritant les vassaux des sires de Faucigny et les clients chargés de la défense du château. Cette fortification prend ainsi la forme d'un château bipartite, comportant la résidence seigneuriale en partie haute, et le bourg castral en partie basse.

L'état 4

Enfin, la quatrième étape de construction se caractérise archéologiquement par le rehaussement et le renforcement de l'enceinte principale de la partie haute (fig. 6/4). En effet, on distingue nettement sur les élévations F5 et F7 une partie supérieure (F5, F7; fig. 3, US14 et fig. 5, US17) d'une facture différente des deux portions de mur qu'elle surmonte, attribuables aux états 1 et 2. Cette fois l'appareil est nettement plus régulier et les pierres, de même nature que celles de l'état 2, forment des modules de tailles relativement homogènes. La section ouest de l'enceinte sud a en outre été largement renforcée vers l'intérieur de la place forte. Considérant la chronologie relative ainsi que la date d'abandon du château, il semble possible de dater ces travaux de la première moitié du XIV^e siècle. On se situe là au cœur du conflit delphino-savoyard, d'où probablement ce renforcement des défenses situées du côté de Château-Neuf.

La connaissance de l'aspect du château au cours de cet état peut être aussi complétée par l'analyse des documents d'archives mentionnés plus haut.

Sur le plan défensif, l'enquête delphinale de 1339 confirme que des enceintes enferment l'ensemble du site sur ses trois flancs ouest, sud et est. De plus, il est mentionné, en partie haute, un mur peu élevé renforçant au nord la protection naturelle de la falaise. Ces enceintes sont défendues par trois tours carrées en partie haute, ainsi que deux tours en partie basse, l'une surmontant la porte du bourg et l'autre ponctuant l'enceinte sud sous

forme d'une tour semi-circulaire ouverte à la gorge. Seule cette dernière a subsisté, mais il ne paraît pas impossible de localiser les autres en s'appuyant sur les indications de mesures fournies par l'enquête de 1339 et sur l'observation conjointe du terrain et des plans et iconographies anciennes. Ainsi, on peut situer une des tours carrées à l'angle des enceintes ouest et sud de la partie haute; une autre au niveau de la tourelle sur le contrefort de l'enceinte F7 proposée précédemment; et la dernière à l'angle de F7 et de la chapelle. Enfin, grâce aux comptes de châtellenie, on sait que de nombreuses guérites venaient compléter les défenses maçonnées.

Du point de vue résidentiel, l'enquête de 1339 nous apporte des informations essentielles sur la fonction des constructions de la partie haute du site. Celle-ci apparaît ainsi dotée d'une *aula*, ou grande salle de réception, située près de l'entrée du château – probablement la poterne ouest. A supposer qu'une tour maîtresse ait existé en arrière du mur F5, on peut penser qu'elle ait abrité cette *aula*, probablement à l'étage, surmontant la cuisine et le garde-manger au rez-de-chaussée. Une *camera* ou chambre seigneuriale se trouvait dans un autre bâtiment que nous ne pouvons encore localiser précisément en l'absence de fouilles. Notons que le château dispose aussi d'une fenièrre et de trois écuries, témoignant de l'importance de l'activité équestre, notamment dans ce contexte de guerre permanente.

Enfin deux «recepts» ou basses-cours fortifiées prenaient place dans ce secteur. Le premier correspondait probablement à l'espace rectangulaire accolé au nord de la chapelle. Quant au deuxième, il est mentionné près de l'entrée, peut-être au niveau de l'éperon. Enfin, il ne faut pas oublier la présence de la chapelle castrale attestée dès le premier état.

Ainsi, en trois à quatre siècles d'occupation – entre les XI^e et XII^e siècles et le milieu du XIV^e siècle – le Château-Vieux des Allinges a connu de nombreux remaniements, renforçant et agrandissant à chaque étape ses défenses originelles. Sa forme primitive n'en a cependant jamais été altérée, celle-ci ayant été peu à peu englobée dans une vaste fortification au dispositif défensif et résidentiel complet et dont l'histoire est encore inscrite dans ses vestiges.

Zusammenfassung

Südlich von Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) erheben sich auf einem weitherum sichtbaren Hügel zwei Burgruinen: das *Château-Neuf* und das *Château-Vieux d'Allinges*, beide kaum 150 m voneinander entfernt und durch einen Graben getrennt.

Eine der beiden Burgen ist 1073 urkundlich in Besitz der Familie d'Allinges bezeugt; es wird deshalb angenommen, dass hier eine der Residenzen dieser Familie lag, die seit dem 10. Jh. am Südufer des Genfersees aktiv war. Um 1200 wird ein Morand als savoyischer Kastellan von Château-Neuf und 1203 ein Kastellan der Herren von Faucigny auf Château-Vieux erwähnt; zu Beginn des 13. Jh.s bestanden also auf dem Hügel zwei Burgen (von verfeindeten Parteien!).

Neuere historische und bauarchäologische Untersuchungen beschäftigten sich mit dem Château-Vieux, das aus einer (älteren) Oberburg und einer (jüngeren) Unterburg besteht (vgl. Abb. 6).

Zur ältesten Burganlage aus dem 12. Jh. gehören die gezinnte Umfassungsmauer F7, die Kapelle F16 und vermutlich ein Bergfried (tour maîtresse, F5), von dem allerdings heute nur noch eine Wand aufrecht steht; die übrigen Mauerzüge liegen noch unter Schutt.

Die zweite Bauphase lässt sich wiederum am besten an den erhaltenen Teilen der Ringmauer (F5, F7) ablesen; die Mauern wurden erhöht. Die regelmässigen Reihen von Balkenlöchern (trous de poutres) an der Aussenseite der Ringmauer deuten auf das Vorhandensein von Hürden hin (vgl. Abb. 5).

In der dritten Bauphase (13. Jh.) wird die Burg durch die Unterburg erweitert (F19–F27). Und die Ringmauer der Oberburg wird mit einer vorgelagerten Zwingermauer (fausse-braie) geschützt.

In der vierten Bauphase (1. Hälfte 14. Jh.) wird die Ringmauer der Oberburg nochmals erhöht. In einem Liegenschaftsverzeichnis von 1339 wird die Oberburg genauer beschrieben. So befanden sich hier etwa eine *aula* und eine *camera*, also der Residenz- und der Wohnraum des Kastellans. Und in der Unterburg werden Ställe und Scheunen erwähnt, deutliche Zeichen für ein herrschaftliches Verwaltungszentrum.

Riassunto

A sud di Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), su una collina visibile già da lontano, si ergono due castelli in rovina: i castelli chiamati *Château-Neuf* e *Château-Vieux d'Allinges*, appena distanti 150 m l'uno dall'altro e separati da un fossato.

Uno dei due castelli apparteneva, come viene attestato in un documento del 1073, alla famiglia d'Allinges; per questo motivo si presume che una residenza di questa famiglia, già attiva nella regione meridionale del lago di Ginevra a partire dal X secolo, si trovasse in questo luogo. Intorno al 1200 viene menzionato un certo Morand come castellano dei Savoia residente nel castello di Château-Neuf e nel 1203 troviamo un castellano dei signori di Faucigny nel castello di Château-Vieux. Agli inizi del XIII secolo dunque si ergevano sulla collina due castelli in mano a delle famiglie rivali.

Ricerche storiche ed indagini archeologiche più recenti si sono concentrate sul castello di Château-Vieux, che è costituito da un castello principale più antico e da una bassa corte eretta in un periodo successivo (cfr. fig. 6).

Del complesso fortificato più antico risalente al XII secolo rimangono il muro di cinta merlato F7, la cappella F16 e probabilmente un mastio F5, di cui tuttavia si è conservata solo una parete. Le restanti parti murarie sono ancora sepolte sotto le macerie.

La seconda fase di costruzione si riconosce chiaramente nelle parti meglio conservate della cinta muraria (F5, F7). In questa fase le mura vennero rialzate. Sul lato esterno del muro di cinta risaltano alcune serie di fori in cui erano innestate delle travi. Ciò potrebbe indicare l'esistenza di incastellature.

Nella terza fase costruttiva (XIII secolo) il castello venne ampliato con l'aggiunta della bassa corte (F19–F27). Il muro di cinta del castello principale venne rafforzato con una braga.

Nella quarta fase costruttiva (prima metà del XIV secolo) il muro di cinta del castello principale venne innalzato ulteriormente. In un inventario dell'immobile del 1339, il castello principale viene descritto in maniera più precisa. Viene tra l'altro menzionata un'*aula* e una *camera*, ovvero la dimora feudale del castellano. Nella bassa corte invece si trovavano le stalle. Questi vari ele-

menti provano che questo castello funse da sede amministrativa di una signoria.

Christian Saladin, Origlio/Basilea

Resumaziun

Sin ina collina auta al sid da Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) s'eleveschan duas ruinas da chastè: il *Château-Neuf* ed il *Château-Vieux d'Allinges*, domadus strusch 150 m in ord l'auter e separads d'in foss.

In dals dus chastels è documentà l'onn 1073 en il possess da la famiglia d'Allinges; ins suppona ch'i sa tractia d'ina da las residenzas da questa famiglia ch'è stada activa a la riva meridionala dal Lai da Geneva dapi il 10avel tschientaner. Enturn il 1200 vegn menziunà in Morand sco chastellan savoiard da Château-Neuf ed il 1203 in chastellan dals signurs da Faucigny a Château-Vieux; a l'entschatta dal 13avel tschientaner existivan sin la collina pia dus chastels (da partidas rivalas!).

Retschertgas istoricas ed archeologicas pli recentas èn sa fatschentadas cun il Château-Vieux che consista d'in chastè superiur (pli vegl) e d'in chastè inferiur (pli giuven), cf. ill. 6.

Las parts las pli veglias dal complex fortifitgà dateschan dal 12avel tschientaner e cumpiglian in mir da tschinta dentà F7, ina chaplutta F16 e probablmain ina tur grossa (tour maîtrise, F5), da la quala stat sidretg oz mo anc ina paraid; ils ulteriurs mirs èn anc cuvrìds da crappa.

La segunda fasa da construcziun sa lascha eruir il meglia cun agid da las parts conservadas dal mir da tschinta (F5, F7); ils mirs èn vegnìds auzads. Las retschas regularas da foras da travs (trous de poutres) sin la vart exteriura inditgeschan l'existenza da curunas (cf. ill. 5).

En la terza fasa da construcziun (13avel tschient.) vegn il chastè amplifitgà cun il chastè inferiur (F19–F27). Il mir da tschinta dal chastè superiur vegn protegì cun in rempar davant (fausse-braie).

En la quarta fasa da construcziun (1. mesadad dal 14avel tschient.) vegn auzà anc ina giada il mir da tschinta dal chastè superiur. En in register d'immo-biglias dal 1339 vegn descrit pli exactamain il chastè superiur. En quel sa chattava p.ex. ina *aula* ed ina *ca-*

mera, pia la sala da residenza e la stanza d'abitar dal chastellan. Per il chastè inferiur vegnan menziunads uigls e clavads, quai ch'è in segn evident per in center d'administraziun signuril.

Lia Rumantscha, Cuira/Chur

Crédit d'illustration:

1, 2, 3, 4, 6: Véronique Levert

5: Extrait de Chalmin-Siroton/Poisson 2003, 183 (cf. note 12)

Adresse:

Véronique D. Levert

125, rue de Provence

F-74330 Epagny

veronique.levert@etu.univ-lyon2.fr